

2013-UNAT-346, Goodwin

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a considéré les appels de M. Goodwin et du Secrétaire général limité à la question de la rémunération. Notant qu'UNDT a refusé d'accorder des dommages-intérêts pécuniaires, Unat a détenu (avec le juge Faherty dissident) qu'il n'y avait aucune erreur de droit ou de fait de la part de l'UNDT, tels que l'UNAT à interférer avec les conclusions de l'UNDT. L'UNAT était convaincu que l'appelant avait été correctement rémunéré des dommages moraux. Unat a soutenu que les violations substantielles et procédurales identifiées par UNDT d'eux-mêmes méritaient une attribution de dommages moraux en raison du préjudice causé à M. Goodwin, à savoir qu'il a été soumis à un processus disciplinaire inapproprié et illégal et à un réaffectation illégale. Unat n'a trouvé aucune erreur de droit ou de fait de la part de l'UNDT dans la rémunération du membre du personnel pour la stigmatisation que l'UNDT a tout à fait jugée attachée à lui en raison des actions de l'administration. Unat a rejeté les deux appels.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté la décision de se retirer d'abord, puis de rétablir une réprimande administrative et la décision de le transférer de son poste avec l'UNMIS. Undt a trouvé pour le demandeur, accordant 30 000 USD en dommages-intérêts moraux.

Principe(s) Juridique(s)

Le juge du procès est mieux placé pour évaluer la nature et la valeur de preuve des informations fournies par un demandeur pour se justifier une attribution de dommages-intérêts, y compris les dommages-intérêts pécuniaires. Des dommages-intérêts moraux peuvent résulter d'une violation des droits substantiels de l'employé résultant de son contrat d'emploi ou d'une violation des droits procéduraux qui y

sont garantis; Lorsque la violation est de nature fondamentale, la violation peut, en soi, donner naissance à une attribution de dommages moraux, et non dans aucun sens punitif pour le fait que la violation s'est produite, mais plutôt en vertu du préjudice à l'employé.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Goodwin

Entité

MNUS

Numéros d'Affaires

2012-388

2012-389

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

6 Avr 2015

President Judge

Juge Faherty

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compensation

Dommages non pécuniaires (moraux)

Dommages-intérêts pécuniaires (matériels)

Droit Applicable

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.1(c)
- Article 2.1(e)

Jugements Connexes

UNDT/2012/126

2011-UNAT-109

2010-UNAT-009

UNDT/2011/126

2011-UNAT-117

2013-UNAT-309

2010-UNAT-044